ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

associations gay et lesbiennes

Question écrite n° 17336

Texte de la question

M. Ladislas Poniatowski attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'inquiétude manifestée par les membres de plusieurs associations de soutien de famille devant l'insuffisance des subventions qui leur sont attribuées par son ministère. Ils souhaitent connaître le montant exact des subventions attribuées en 1997, notamment aux centres gay et lesbiens, à l'association pour les films gays et lesbiens, à l'association Lesbian and Gay Pride, à l'association Lesbian and Gay Pride films, au Syndicat national des entreprises gays (SNEG) etc. Dans une démocratie comme la France, chacun est libre de vivre comme il entend mais les associations de soutien de famille s'interrogent sur le bien-fondé du rôle de l'Etat de subventionner certaines associations. Ils souhaitent parallèlement connaître le détail des subventions attribuées par son ministère aux associations familiales privées.

Données clés

Auteur : M. Ladislas Poniatowski
Circonscription : Eure (3e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 17336
Rubrique : Associations
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 juillet 1998, page 4083
Question retirée le : 5 octobre 1998 (Fin de mandat)